

ces fonctions dans le dialogue avec les dieux : si d'un point de vue institutionnel, l'augure et le sénateur contrôlent effectivement par les auspices l'action du magistrat, d'un point de vue divinatoire, ils certifient la réception régulière des avis divins et peuvent aider à leur juste compréhension. De même, les strates d'*auctoritas* qui s'accumulent sur la *potestas* du magistrat (prise d'auspices d'entrée en charge, assistance et contrôle des augures lors de la prise d'auspices, obligation de prendre les auspices depuis un lieu inauguré) donnent certes de la légitimité à son action, mais parce qu'elles sont d'abord les garanties d'une bonne et intelligible communication avec Jupiter (par un individu plusieurs fois « autorisé », dans des conditions favorables ou conformes à la volonté du dieu). C'est là en définitive une force de l'ouvrage d'Y. Berthelet : si la complexité de la matière le destine naturellement aux spécialistes de droit religieux à Rome, il lui donne souvent une simplicité éclairante, qui stimule la réflexion et mérite le plus vaste public.

Romain LORIOU

Jean-François CHEMAIN, *L'économie romaine en Italie à l'époque républicaine*. Paris, Picard, 2016. 1 vol., 192 p., 16 fig., 1 carte (ANTIQUITE/SYNTHESES, 17). Prix : 33 €. ISBN 978-2-7084-1010-7.

Dix-septième volume de la collection Antiquité/Synthèses, qui a pour objectif de rendre accessible à tous la recherche scientifique, l'ouvrage de J.-Fr. Chemain, historien spécialiste du droit et des questions financières à Rome, se présente comme une synthèse des études les plus récentes sur l'économie romaine d'Italie à la période républicaine. Le livre respecte une découpe chronologique de la matière et s'axe en trois grandes phases : une description du cadre géographique et humain de l'Italie avant la montée en puissance de Rome (p. 11-36), une analyse de la société et de son économie jusqu'à la deuxième guerre punique (p. 37-79), et de même pour les deux derniers siècles de la République (p. 81-166). La première partie décrit l'environnement dans lequel s'est développée l'économie italienne entre le VIII^e et le I^{er} siècle av. J.-C. Elle est divisée en cinq sections, traitant chacune d'une zone géographique (Latium, Étrurie, Campanie, Apennin et Grande-Grèce) et s'articulant selon une même structure : caractéristiques du territoire d'abord, peuplement et habitat ensuite, type d'activité économique enfin. L'auteur consacre en outre une section supplémentaire au site même de Rome (p. 14-16) et une autre à la pratique des pillages et du « printemps sacré » (p. 30). Dans les deuxième et troisième parties, il entre dans l'étude proprement dite de l'économie romaine et de son évolution sur les cinq siècles de la République. Il y traite principalement des grands pôles de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce, et les ancre dans le contexte des conquêtes romaines, qui ont façonné et alimenté cette économie. De plus, il s'intéresse aussi aux conséquences sociales de l'évolution de celle-ci et aux nouveautés juridiques, techniques et monétaires qui ont favorisé sa croissance. L'ouvrage est enrichi de quelques cartes (p. 10 ; p. 82 ; p. 130-132), plans et schémas (p. 58 ; p. 70 ; p. 71 ; p. 87 ; p. 156), ainsi que photographies (p. 78 ; p. 103 ; p. 104 ; p. 152), et complété en fin de volume par trois index succincts (*index rerum*, p. 183-188 ; *index nominorum*, p. 188-190 ; *index locorum*, p. 190-192). Puisqu'il est conçu comme une synthèse, le travail de J.-Fr. Chemain se heurte aux problèmes inhérents à ce type de production, dont le

principal est la concision. En effet, il est régulièrement amené à restreindre son propos et à ne donner que les éléments qu'il juge les plus importants (p. 32 ; p. 70-71 ; p. 82 ; etc.), notamment lorsqu'il aborde des questions controversées d'économie romaine comme celles qui opposent les « modernistes » aux « primitivistes » (p. 7-8 ; p. 74-75 ; p. 154-155 ; etc.). L'auteur se borne alors à présenter objectivement les opinions des chercheurs, tout en faisant preuve d'esprit critique et de distance par rapport à leurs hypothèses. Au-delà de ces limites, le livre est de qualité. Tout d'abord, le cadre temporel et spatial défini dans l'introduction est bien respecté, hormis quelques écarts toujours justifiés par l'auteur en raison de la proximité temporelle des sources et de l'analogie des situations (p. 110, n. 202 ; p. 125 ; p. 135 ; p. 141). En ce cas, J.-Fr. Chemain se montre toutefois prudent et nuance son propos, comme l'illustre son utilisation des données de l'édit de Dioclétien pour évaluer les prix des moyens de transport aux trois premiers siècles de la République (p. 75-76). Ensuite, l'auteur accorde une place importante aux sources anciennes, qu'elles soient littéraires, papyrologiques, épigraphiques ou archéologiques, et en fait régulièrement l'état en début de chapitre, indiquant les limites de notre connaissance quand celles-ci font défaut (p. 67 ; p. 69 ; p. 73 ; p. 75 ; p. 97 ; etc.). Les sources littéraires sont sans conteste les principales (Caton, Cicéron, Columelle, Denys d'Halicarnasse, Pline l'Ancien, Tite-Live, Varron, etc.) et sont soit citées *in extenso* en traduction française (le texte original est rarement reproduit), soit seulement mentionnées, avec ou sans référence au texte original ou à l'auteur moderne qui en parle. À l'inverse, l'utilisation des textes papyrologiques et épigraphiques est rare (seules références directes à des papyrus p. 75, n. 264-266 ; à des inscriptions p. 94, n. 91 ; p. 144, n. 451 ; p. 149, n. 488 et 489). Lorsque ces sources demeurent muettes, l'auteur fait volontiers appel à l'archéologie et aux disciplines connexes, souvent par l'entremise d'un auteur moderne comme Jean-Paul Morel (p. 37 ; p. 51 ; p. 58 ; p. 59-60 ; p. 61 ; p. 68 ; p. 70 ; p. 73 ; p. 76 ; p. 89 ; p. 155). Il est dommage que ces trois derniers types de témoignages ne soient repris ni dans la bibliographie, à l'inverse des auteurs anciens, ni dans un quelconque index. Enfin, J.-Fr. Chemain prête une attention particulière à la terminologie latine. Il consacre par exemple un paragraphe aux notions d'*otium*, de *negotium* et de *militia* (p. 42-43), d'*officium*, de *ministerium* et de *beneficium* (p. 141-142), et de *sponsio*, de *fidepromissio* et de *fideiussio*, ces dernières dans le cadre du développement du cautionnement à Rome (p. 147-151), sujet de prédilection de l'auteur, qui en a étudié les formes. Le traitement des mots latins au sein de son exposé est cependant inconstant : ils sont soit traduits, soit accompagnés d'une brève périphrase ou d'une définition, soit à comprendre par le seul contexte de la phrase. Les traductions et explications se trouvant de plus parfois plusieurs pages après une première mention, le lecteur non initié pourrait trouver difficile de s'y retrouver. C'est également valable pour le vocabulaire français (par exemple, pour la navigation, p. 135 : halier, rade, noria, caboter, hauturier). Si le volume possède un *index rerum*, celui-ci ne liste qu'un choix de termes latins et français confondus et on regrettera l'absence d'un lexique qui en aurait repris, traduit et expliqué systématiquement l'ensemble. L'ouvrage comporte quelques erreurs typographiques (par exemple, p. 15 : « régions » au lieu de « raisons » et n. 25 : « p. 130 » au lieu de « p. 100 », p. 32 : « sur l'actuelle île d'Ischia » ; d'autres p. 33, p. 44, p. 96, p. 99, p. 105, p. 111, p. 114, p. 126, n. 314, p. 138-139, p. 153, p. 163) et la multiplication des

subdivisions, – jusqu'à cinq par endroits, qui ne sont d'ailleurs pas toutes reprises dans la table des matières –, s'avère déroutante. En dernier lieu, on aurait peut-être souhaité une liste récapitulative des figures utilisées dans l'ouvrage et, de temps à autres, des cartes, plans ou schémas supplémentaires, comme par exemple pour la structure des viviers (p. 95-96) ou les itinéraires maritimes (p. 116). En somme, l'ouvrage de J.-Fr. Chemain remplit parfaitement son rôle de synthèse. L'auteur y fait preuve de méthode et de rigueur en respectant son objectif ainsi que le cadre d'étude qu'il s'est fixé. Si dans cette optique, l'exposé est parfois restreint, il n'en demeure pas moins bien documenté, technique et précis. L'auteur accorde une importance appréciable aux termes latins, même si leur traitement inégal rend par endroits le propos moins accessible, et il n'hésite pas à se répéter et à procéder à des renvois internes. Il fait également un usage adéquat des notes de bas de page, s'en servant notamment pour apporter des précisions ou définitions utiles au lecteur non aguerri, tout en évitant de submerger ce dernier d'un surplus d'informations. Le style et la langue de l'auteur, à la fois simples et concis, contribuent encore à la clarté de l'exposé et à sa compréhension par le plus grand nombre, spécialistes ou non.

Laëtitia DOLNE

Caroline RÖDEL-BRAUNE, *Im Osten nichts Neues? Stiftungen und Ehrungen römischer Magistrate im Osten des römischen Reiches vom Ende des 3. Jahrhunderts v. Chr. bis zum Ende der Augusteischen Zeit*. Heidelberg, Morio Verlag, 2015. 1 vol. 18,7 x 24,8 cm, 672 p. (MORIO WISSENSCHAFT, 1). Prix : 49,95 €. ISBN 978-3945424261.

Le titre pourrait égarer qui se souviendrait trop du grand roman d'E. M. Remarque, mais le sous-titre donne de façon claire le sujet et ses bornes spatiales et temporelles. C. Rödel-Braune livre ici une version revue et mise à jour jusqu'en 2012 de la thèse qu'elle a rédigée sous la direction de T. Hölscher et soutenue en 2008 à Heidelberg. Après une brève présentation du travail et de ses objectifs, deux chapitres d'une trentaine de pages chacun s'intéressent à ce qu'il faut entendre par *Stiftung* et *Ehrung*, termes qui permettent de saisir les différentes formes de la présence des magistrats romains dans l'espace sacré ou public de l'Orient romain, comme sujets de l'acte de dédier ou comme objets de celui d'honorer ; puis aux traces matérielles de ces actions et à leur répartition géographique documentée par huit cartes. Le cœur de l'ouvrage est constitué par le grand développement historique de 120 pages organisé en cinq séquences chronologiques inégales en durée et en importance documentaire – des premières attestations à la fin du III^e siècle, du début du II^e siècle à 146, du milieu du II^e siècle à 44 –, le second triumvirat jusqu'à l'affirmation du pouvoir d'Auguste et les monuments de M. Vipsanius Agrippa. Quelque quinze pages étudient la place de ces monuments dans les sanctuaires et trois brefs chapitres s'interrogent sur le succès de ces formes de communication pour les magistrats romains, sur les échanges dont elles témoignent entre Romains et Grecs, sur l'existence d'un mode romain de la consécration et des honneurs, avant une rapide synthèse. Un catalogue de 375 pages présente de façon chronologique les interventions des magistrats romains (101 cas), les consécérations (91 cas) et les honneurs qui